

Liste des comorbidités ouvrant droit à la vaccination
pour les personnes de 55 à 74 ans inclus :

- ✓ Pathologies cardio-vasculaires
 - hypertension artérielle compliquée (notamment complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales),
 - antécédent d'accident vasculaire cérébral,
 - antécédent de coronaropathie,
 - antécédent de chirurgie cardiaque,
 - insuffisance cardiaque,

- ✓ Diabètes de type 1 et 2

- ✓ Pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection virale, notamment
 - broncho pneumopathie obstructive,
 - insuffisance respiratoire,
 - asthme sévère,
 - fibrose pulmonaire,
 - syndrome d'apnées du sommeil,
 - mucoviscidose,

- ✓ Insuffisance rénale chronique dialysée

- ✓ Obésité avec indice de masse corporelle supérieure ou égale à 30

- ✓ Cancer ou hémopathie maligne actif de moins de 3 ans

- ✓ Cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins

- ✓ Immunodépression congénitale ou acquise

- ✓ Syndrome drépanocytaire majeur ou antécédent de splénectomie

- ✓ Pathologies neurologiques
 - maladies du motoneurone,
 - myasthénie grave,
 - sclérose en plaques,
 - maladie de Parkinson,
 - paralysie cérébrale,
 - quadriplégie ou hémiparésie,
 - tumeur maligne primitive cérébrale,
 - maladie cérébelleuse progressive.

Personnes adultes vulnérables à très haut risque
pouvant être vaccinées par le vaccin astrazeneca
si âgées de 55 à 74 ans inclus, avec prescription
du médecin traitant :

- ✓ atteintes de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
- ✓ atteintes de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
- ✓ transplantées d'organes solides,
- ✓ transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques,
- ✓ atteintes de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes,
- ✓ atteintes de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection ([voir la liste](#)),
- ✓ atteintes de trisomie 21